

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 30 mai 2022 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	Exc
Christian Vuillet	P
Jean Théry	P

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
---------------	---

Objet de la réunion

- Prospective financière
- Réunion des conseillers municipaux
- Demandes diverses
- Questions diverses

1. Examen de la prospective financière

Les éléments relatifs à la prospective financière sont présentés en séance (cf document annexé). Le ratio de désendettement est un indicateur qui est regardé de près et la collectivité n'a aucun intérêt à passer outre. Il est rappelé qu'aujourd'hui il est admis comme raisonnable de le maintenir en deçà de 8 ans.

Dans ce contexte, il faut ajouter la suppression prochaine de la CVAE qui a été annoncée par l'État.

Faire des hypothèses d'évolution financière est inhérent à l'élaboration d'un prévisionnel. Il faut intégrer les logiques d'incitation de l'État dans le futur pacte

fiscal afin que le territoire bénéficie d'une optimisation des finances publiques reçues.

Il faut veiller également au renouvellement des zonages ZRR en 2023 qui influencent aujourd'hui la DSR. La ZRR est un dispositif intéressant tant pour les collectivités que pour les entreprises.

Sur les orientations budgétaires, il est proposé d'activer les deux leviers GEMAPI et accroissement de fiscalité. Il faut néanmoins être cohérent entre les investissements d'une part, et la logique d'accroissement de fiscalité d'autre part.

Sur les projets et les financements DETR, il faut être vigilant à la mobilisation optimale des fonds. L'État devra également assumer ses choix et les priorités fixées en matière d'équipements publics.

Il faut être clair sur le montant de fiscalité prélevée et éviter de parler en pourcentage ou en taux mais plutôt en montant. En parallèle il faut également être vigilant sur les propos qui pourraient être trop alarmistes en matière financière.

L'instauration de la GEMAPI a déjà été abordée et sera proposée avant le 1^{er} octobre 2022.

Il faudra également veiller à mobiliser les fonds européens. Pour ce faire, il est proposé de solliciter Welcome Europe pour faire une revue de projets.

Il est décidé de présenter la prospective en conférence des maires fin juin 2022.

2. Organisation de la réunion des conseillers municipaux

Fin 2019, des agents et des élus ont travaillé à une présentation de l'activité intercommunale. L'idée est de repartir sur une approche identique.

Faire participer des élus conseillers municipaux permet de vulgariser l'activité de l'intercommunalité.

Le bureau valide l'organisation d'une soirée des conseillers municipaux.

3. Demandes diverses

Demande de subvention pour un court métrage

La communauté de communes a reçu une demande d'aide financière pour la réalisation d'un court-métrage qui est en projet sur le secteur.

La collectivité développe un projet culturel autour du théâtre et de l'animation culturelle et ne souhaite pas s'engager dans d'autres créations artistiques à ce jour.

Le bureau ne donne pas suite à cette demande.

Recherche de local

Un collectif s'est organisé en association sur Mont sous Vaudrey pour organiser des ventes au profit des familles démunies. Il faut orienter ces bénévoles vers des structures d'accompagnement déjà existantes tels que l'ALCG ou le secours populaire.

4. Divers

Caserne de Mouchard

Les communes de premier appel sont appelées à se positionner sur leur participation au financement.

Gare de Mouchard

Une réunion est prévue prochainement pour faire un point sur l'avancement du projet.

Groupe scolaire

Le bureau soulève de nouveau la question des délibérations unanimes pour la construction d'un groupe scolaire. Le sujet est de concrétiser un projet autour d'une dynamique collective, qui existe autour de Mont sous Vaudrey, et pas de passer un projet en force qui dans la durée ne permettrait pas de gérer les choses sereinement. Sur Mouchard, les élus ne sont pas prêts aujourd'hui à travailler de concert sur le sujet.

Demande d'aide à l'immobilier

Mr Blondeau a un projet de création de commerce à Augerans. Le bureau avait ajourné sa décision lors de la dernière session attendant des précisions.

Il est précisé que le projet est soutenu par Initiative Dole Territoire et bénéficie d'un prêt d'honneur. Un prêt bancaire complémentaire a été accordé.

Par 9 voix pour et une abstention, le bureau valide l'attribution de l'aide à hauteur de 3 698€.

La séance est levée à 20H00

Le Président

Etienne Rougeaux